

AVIS DE DECISION

Les propriétaires fonciers des communes d'AZINCOURT et de BEALENCOURT ainsi que des communes de AVONDANCE, FRESSIN, MAISONCELLE, PLANQUES, ROLLANCOURT, RUISSEAUVILLE, TRAMECOURT et AUCHY-LES-HESDIN sont informés que la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier d'AZINCOURT et BEALENCOURT a statué sur les réclamations formulées lors de l'enquête sur le projet de périmètre d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier.

Ils pourront prendre connaissance des décisions **à la Mairie d'AZINCOURT :**

-du 07 décembre 2021 au 07 janvier 2022 aux heures d'ouverture de la Mairie.

Où le registre d'enquête, le plan mis à jour conformément aux décisions, seront déposés.

Le registre d'enquête peut faire l'objet d'un envoi après demande à l'adresse électronique suivante :
bonnet.langagne.florent@pasdecalais.fr